

LA BASE DE DONNÉES SUR LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ÉTRANGERS

4 RAISONS DE S'ABONNER À CET OUTIL UNIQUE EN FRANCE

1 Elle s'adresse à vous

- › établissements d'enseignement supérieur
- › employeurs
- › administrations
- › toute institution concernée par la reconnaissance des diplômes étrangers

2 Elle est unique en France

- › une comparaison des diplômes étrangers expertisés par le CIEP depuis 10 ans
- › des fiches-pays comprenant un descriptif des systèmes éducatifs et des gabarits de diplômes

3 Elle répond à vos besoins

- › facilite l'admission d'étudiants ayant un diplôme étranger ou ayant effectué une partie de leur parcours académique à l'étranger
- › facilite le recrutement de candidats ayant étudié à l'étranger

4 Elle vous accompagne

- › formation à l'utilisation de la base et aux principes de la reconnaissance des diplômes étrangers
- › accompagnement personnalisé sur des cas de reconnaissance complexes

Plus de
2000
diplômes
évalués

Plus de
6000
établissements
d'enseignement
accrédités dans
le monde